

N°164 août 2020 - 250 fctp

le pays

magazine

**Visite de chantier
à la prison de Koohnê**

**Des initiatives pour
valoriser la biodiversité**

**Le Nord en fête
au centre-ville**





**LES NICKELS
DE L'INITIATIVE**



**LE
NICKEL-SLN**



28^E
EDITION

**SLN OFFRE
UN TREMLIN
AUX INITIATIVES
CULTURELLES**

**EN SOUTIEN AU DOMAINE
ARTISTIQUE, IMPACTÉ
PAR LA CRISE SANITAIRE
DU COVID 19**

**APPEL À CANDIDATURE
JUSQU'AU 30 SEPTEMBRE**

Sommaire

Le pays n°164 août 2020

> **Le magazine Le Pays est disponible en kiosque à Nouméa et sur abonnement partout dans le monde !**

Vous désirez recevoir Le Pays chaque mois, abonnez-vous :
Le Pays, B.P. 350, 98833 Voh (Vook), en joignant votre règlement (2 750 FCFP pour 11 numéros).
Pour la métropole : 47 euros ou 5 500 FCFP



04

> 04

Actualités

Inauguration
du campus de Bako



20

> 20

Portfolio

Le Nord au jeudi
du centre-ville



10

> 10

Actualités

Koohné :
la prison sort de terre



28

> 28

Enseignement

Gondé :
une école bilingue



14

> 14

Nickel

SLN : rencontre
avec le directeur
général Colin McGibbon



30

> 30

Biodiversité

Pour un monde
meilleur...

Le pays n°164 août 2020

ISSN 1778-9389

Publication mensuelle Province Nord

Éditée par Cordyline.com Société d'édition

B.P. 350 - 98833 Vook (Voh)

Directrice de la publication : Sabine Jobert

Tél. : 75.35.74

Email : lepays@canl.nc

Rédaction : Sabine Jobert

Ont collaboré à ce numéro : Samuel Bernard, avocat à Koohné, équipe du centre mère-enfant, ALK.

Crédits photos : Sabine Jobert et SLN.

Maquette et mise en page : CléoCréations - Poindimié

Impression : Artypo

Editorial

L'incendie de l'immense bache affichée sur la province Sud à l'occasion de la fête nationale avec un drapeau tricolore a fait couler beaucoup d'encre et déclenché de nombreux commentaires. Dans un éditorial remarquable, notre consœur Falaï Huedro de la chaîne Caledonia rappelait avec justesse qu'il s'agissait d'une initiative individuelle qui ne pouvait pas discréditer tout un peuple et son combat. Même si cet affichage pouvait apparaître comme une provocation, comme l'a souligné Elie Poigoune, membre du comité des sages, interrogé à ce sujet par la télévision... Nous rendons hommage dans cette édition à son frère Daniel, ancien maire de Tuo cèmuhi (Touho) décédé le 16 juillet, « *qui a voué toute sa vie à la cause de l'indépendance, avec fidélité, droiture et humilité* », selon les termes de son compagnon de route, Paul Néaoutyine.

Le 23 juillet, Rock Wamytan a été réélu au perchoir du Congrès. La veille, L'éveil océanien et l'UC-FLNKS avait annoncé créer un groupe commun. L'avenir nous dira le sens et les implications de ce rapprochement...

La rédaction



De très nombreux responsables ont fait le déplacement pour inaugurer l'antenne de l'Université de Nouvelle-Calédonie sur les terres du GDPL de Bako à Koohné.

Université à Koohné : le rééquilibrage en marche

Symbole de la volonté de rééquilibrage, l'antenne de l'université de Nouvelle-Calédonie à Koohné a été inaugurée le 17 juillet en présence de très nombreux invités. Les 75 étudiants qui ont fait leur rentrée depuis quelques semaines dans des locaux neufs ainsi que la population de la tribu de Bako ont participé aux festivités.

Président du gouvernement, haut-commissaire, président de la province Nord, président de l'aire paicî cèmuhi, président de l'Université, sénateur, membres du gouvernement et élus provinciaux... Les responsables sont nombreux en ce vendredi 17 juillet à avoir fait le déplacement jusqu'aux terres coutumières du GDPL de Bako pour inaugurer l'antenne de l'Université de la Nouvelle-Calédonie. Le bâtiment a été achevé juste pour la rentrée universitaire 2020, en début d'année. A proximité du rond-point de la province Nord, à côté du centre de se-

cours, les soixante-quinze étudiants de première et de troisième année de licence éco-gestion bénéficient de conditions optimales pour étudier, comme le soulignent chacun à leur tour les responsables institutionnels. Au micro, le président de l'université Gaël Lagadec rappelle l'histoire de l'Université de la Nouvelle-Calédonie et les différentes étapes marquantes des trente dernières années. L'ouverture de l'antenne à Koohné restera certainement l'un des moments qui feront date. « Au départ, il y a eu beaucoup de scepticisme, mais aujourd'hui l'antenne de Koné est



une réalité, un lieu de plein exercice de l'enseignement et de la recherche » souligne-t-il. « C'est notamment un outil d'émancipation pour les femmes



Les coutumiers ont pris la parole tour à tour, comme ici le président de l'aire paicî cèmuhi, Richard Poarairiwa.



Samuel Gorohouna, docteur en économie, est le responsable de l'antenne de l'UNC dans le Nord.

Financement

L'antenne de l'UNC à Koohnê représente un investissement de 540 millions financés par l'État (80%), par l'Université de la Nouvelle-Calédonie sur ses fonds propres (7,42%), par la Nouvelle-Calédonie (4,44%), par la province Nord (4,07%) et la province Sud (4,07%).



La chorale de la tribu de Bako a accueilli les invités avec des taperas.



Un amphithéâtre avec 80 places permet de suivre des cours en direct depuis le campus de Nouville.





Les étudiants de première année ont présenté une prestation préparée lors d'une résidence avec des intervenants du Conservatoire de musique de Nouvelle-Calédonie.

et les jeunes filles, nombre d'entre elles n'ont pas eu la possibilité d'étudier à Nouméa » ajoute-t-il, évoquant une proportion importante d'étudiantes dans les deux promotions, avec plusieurs personnes en reprise d'études. *« Je connais la difficulté de la reprise d'études et l'exigence des enseignements, les étudiants sont courageux, je peux leur dire ma fertilité... »* Il aborde la question des dispositifs d'aides, avec pour certains étudiants des situations financières difficiles.

Des années de combat pour le rééquilibrage

Le président de l'UNC indique que l'Université de la Nouvelle-Calédonie va poursuivre son développement. *« Nous avons sollicité un nouvel équipement, une extension de notre antenne destinée à la recherche. »* Il évoque de nouvelles formations à venir *« adaptées aux spécificités de la Nouvelle-Calédonie »* qui pourront accueillir des étudiants de tout le pays et même au-delà. L'antenne de l'UNC à Koohné est dirigée par Samuel Gorohouna, docteur en économie et enfant de

la commune. Son parcours est salué par plusieurs des responsables qui se succèdent au micro. Un parcours qui passe par une année dans une université américaine et six mois à l'ONU à New-York.

Le président de la province Nord, Paul Néaoutyine, appelle également de ses vœux une diversification de l'offre de formation. *« La création du campus de Bako illustre des années de combat en faveur du rééquilibrage dans le secteur stratégique qu'est l'enseignement »* souligne-t-il, évoquant le temps où les enfants kanak n'avaient pas accès à l'école publique. *« Les enfants kanak étaient scolarisés par les missionnaires, il fallait produire sa propre nourriture. La seule perspective, c'était le certificat d'études à 14 ans... C'est une époque pas si lointaine. »*

Thierry Santa, président du gouvernement de la Nouvelle-Calédonie souligne à son tour *« ce projet emblématique de nos ambitions partagées »*. *« Le gouvernement accompagnera le développement de la vie étudiante, notamment la question du logement »* assure-t-il. *« Nous mettons à votre disposition un outil extraordinaire. A*



vous de fournir le travail nécessaire, de faire preuve de persévérance, de courage... »

La visite des lieux amène à apprécier la qualité des infrastructures, avec

notamment un petit amphithéâtre de 80 places permettant de suivre en direct, en visioconférence, des cours dispensés à l'UNC à Nouville.

Chanter ensemble

Avant le repas préparé par la tribu de Bako, les étudiants de première année de licence Éco gestion se produisent sur une scène aménagée en face de l'amphithéâtre semi-extérieur. Un spectacle préparé pendant une semaine de résidence avec des intervenants du Conservatoire de musique et de danse de Nouvelle-Calédonie. « *Chanter ensemble, c'est déjà beaucoup* » souligne Austien Touyada, coordinateur du département des musiques traditionnelles et des chants polyphoniques océaniques, insistant sur le parallèle entre la scène et un tertre de case. Un tertre sur lequel tout le monde est assis, ensemble, avec un objectif commun, celui de la réussite. ■

Une ambiance familiale

Natacha Ethève, épouse Djamoet, fait partie de la première promotion d'étudiants. Actuellement en troisième année de licence, cette jeune maman de 5 enfants envisage de poursuivre ses études l'année prochaine à Nouméa, avec l'objectif ensuite d'enseigner.

A 36 ans, Natacha Djamoet a un parcours varié, avec un passage par l'école d'art en 2002, puis une formation au DAEU (diplôme d'accès aux études universitaires) en 2005 avec le Greta. « *En 2012, j'ai suivi un BTS gestion et protection de la nature. Mais je n'ai pas trouvé de travail à l'issue de la formation. J'ai fait plusieurs remplacements d'institutrice dans les années suivantes.* » Fin 2017, elle entend parler de l'ouverture de la licence éco-gestion à Koohnê et décide de se lancer. Son mari, retraité de l'armée, gère tout dans le foyer qui compte cinq enfants. La maman s'est accrochée pour suivre la formation. « *En maths, c'était assez costaud. On a la chance d'être très liés au sein du groupe. On s'encourage, on s'aide beaucoup. Ensemble, on n'a rien lâché, même s'il y avait des moments où on était un peu perdus.* » Très sportive, Natacha a pris l'habitude de travailler tard dans la nuit après ses entraînements et le temps consacré à ses enfants. Elle se met à ses devoirs lorsqu'ils sont couchés, jusqu'à deux ou trois heures du matin. « *L'année prochaine, j'espère faire un master à Nouméa pour ensuite enseigner, ou un master gestion et environnement.* »



Natacha Djamoet et Cédric Lasmin, étudiants en 3^e année accueillent les visiteurs dans l'amphithéâtre.

« Reprendre en main mon avenir »

Étudiant en troisième année lui aussi, Cédric Lasmin, 26 ans, aimerait devenir professeur des écoles après la licence. L'ouverture de l'antenne de l'UNC à Koohnê lui a permis de « *reprandre en main son avenir.* »

Après un bac pro en 2012 au lycée Jules Garnier, Cédric Lasmin a travaillé comme opérateur dans la centrale électrique à KNS. « *J'enchainais les contrats à durée déterminée, je n'étais pas satisfait. Reprendre des études m'a permis de reprendre en main mon avenir...* » La première année a été difficile, avec une étape de remise à niveau. « *Nous avons eu la chance de bénéficier de bons professeurs qui nous ont poussés au-delà de nos limites. Ils ne nous lâchent pas tant qu'on n'a pas compris.* » Boursier, Cédric peut aussi compter sur le soutien financier de sa maman. Il envisage de devenir professeur des écoles.

« Bien encadrés »

Originaire de la tribu de Bako, Valenka Tiaouniane partira bientôt en stage pour deux mois comme les autres étudiants de 3^e année. Reprendre des études est une chance pour cette jeune maman de 5 enfants qui a toujours été bonne élève.

« En 2000, j'ai passé mon brevet au collège de Koné. J'ai ensuite enchaîné sur un BEP bioservices que j'ai obtenu en 2002. Mes professeurs m'encourageaient à partir en métropole pour faire un bac pro et devenir laborantine, mais je n'étais pas prête. J'avais 17 ans. Lorsque j'ai été décidée à partir, j'étais enceinte de mon premier enfant... J'ai arrêté l'école en 2003. »
 Entre 2007 et 2012, Valenka enchaîne les petits boulots. Puis elle monte un projet de navette. En 2017, lorsqu'elle s'inscrit à la CCI pour préparer en un an un bac pro commerce, elle obtient son bac pro tout en étant enceinte de son 5^e enfant. Elle arrête sa navette la même année. « Lorsque le conseiller de Cap emploi m'a appelée pour m'inviter à la réunion d'information sur l'ouverture de l'antenne de l'UNC, cela m'a décidé. » Elle fait donc partie de la première promotion d'étudiants en licence

éco-gestion à Koohné. « La remise à niveau a été un peu difficile mais pour nous qui étions déjà dans la vie active, cela a été plus facile... on était plusieurs mamans en reprise d'activité, on est toujours là ! Il faut dire que nous, tous les étudiants, avons été bien encadrés, avec des enseignants très à l'écoute. » Les horaires des cours ont été fixés en fonction des contraintes des parents et de ceux qui habitent loin. « Au départ, mon seul souci, c'était de ne pas avoir Internet à la maison. Il fallait que j'aie à l'université pour travailler le soir et le week-end. Maintenant, j'ai obtenu une bourse de l'État qui me permet de financer mon forfait Internet mobile. Mon conjoint et mes enfants sont très compréhensifs, il me laissent travailler... » Au mois d'août, elle sera en stage dans le secteur de la finance pour deux mois. « Pour la suite, je pense me préparer à différents concours. »



Le grand-père de Valenka a été à l'origine de la création du GDPL Bako, le premier dans la commune, sur les terres duquel est implantée l'antenne de l'université. « Je suis fière de mon clan, un clan qui regroupe six familles et qui a su mettre en œuvre tous ces projets ! »

Le geste du mois

Eco Citoyen!



CENTRE D'INITIATION À L'ENVIRONNEMENT

RÉDUIRE NOS DÉCHETS, POURQUOI ?

Produire moins de déchets, c'est préserver les matières premières utilisées dans la fabrication des objets. C'est aussi limiter les émissions de gaz à effet de serre et agir sur le réchauffement climatique. **PROTÉGEONS LA PLANÈTE !**

Il y a 40 ans, nos parents produisaient deux fois moins de déchets qu'aujourd'hui. Les emballages et le jetable ont peu à peu envahi notre monde. Ses ressources ne sont pourtant pas infinies. **ÉCONOMISONS-LES !**



Réduire ses déchets, cela signifie mieux consommer et moins gaspiller. **C'EST DONC BON POUR NOTRE PORTE-MONNAIE !**

ENSEMBLE, METTONS NOS POUBELLES AU RÉGIME !

JE COMPOSTE LES ÉPLUCHURES ET LES RESTES DE CUISINE

GESTE N° 4

COMPOSTER SES RESTES DE CUISINE, C'EST 40 KG DE DÉCHETS JETÉS EN MOINS PAR AN ET PAR PERSONNE

Je composte dans un coin du jardin ou dans un bac les épluchures de fruits et légumes et les restes de cuisine avec des déchets verts. Je fabrique ainsi un engrais naturel et je préserve l'environnement en réduisant la quantité de déchets à transporter et à traiter.



Le recel en droit pénal

Le recel est le fait de dissimuler, d'utiliser, de simplement détenir l'objet ou de transmettre une chose ou le produit d'une infraction.

Le plus classique en Nouvelle-Calédonie est le recel de vol, notamment de voiture volée, c'est-à-dire de monter dans ou de conduire une voiture que l'on sait provenir d'un vol.

Le receleur, comme le complice, encourt exactement les mêmes peines que l'auteur principal du délit.

Le recel, prévu et défini à l'article 321-1 du Code pénal, est le fait de bénéficier par tout moyen du produit d'un crime ou d'un délit. Le receleur n'est jamais l'auteur ou le complice du délit ou du crime, mais bien celui qui en profite.

Le receleur utilise le produit du crime ou du délit ou bénéficie du produit de ces infractions.

Le receleur doit forcément avoir conscience du caractère délictuel de la primo-infraction : celui qui monte dans une voiture volée doit savoir qu'elle a été volée pour être poursuivi et condamné pour recel de vol. Si l'on ignore le vol initial, le caractère intentionnel du recel est absent et aucune infraction de recel ne peut être sanctionnée.

En plus du critère matériel, un critère intentionnel est posé par la loi comme pour tous les délits.

Exemple de cas de recels

Peuvent être considérés comme receleurs :

- l'utilisateur d'un téléphone volé,
- le passager d'une voiture volée,
- l'utilisateur d'argent provenant d'une escroquerie,
- la personne qui cache le cadavre d'une victime d'homicide,
- l'épouse de l'employeur qui profite du travail dissimulé mis en place par son mari,

- les amis qui bénéficient du produit de la vente du cannabis....

Lorsque l'on a connaissance d'un crime ou d'un délit, il est obligatoire d'éviter de profiter de ces violations de la loi, d'utiliser leur produit, même pour une très courte durée.

Le tribunal a tendance à considérer que le receleur a sa part de responsabilité dans l'infraction : il y aurait par exemple moins de téléphones volés s'il n'y avait pas d'acheteurs de téléphones par ce biais illégal.

Le recel peut être puni de 5 ans de prison et jusqu'à 375 000 euros (4,7 millions XPF) d'amende. Cette peine peut être de dix ans s'il est commis en bande organisée ou de façon habituelle ou en utilisant les facilités que procure une activité professionnelle.

Dans tous les cas, l'auteur du recel peut être condamné à indemniser les victimes solidairement avec l'auteur du vol. De plus, même si l'auteur de l'infraction principale n'a pas été identifié ou interpellé, le receleur peut être condamné pour recel. ■

Rubrique proposée
par Maître Samuel Bernard,
Avocat à la Cour, Koné
Tél. : 47.30.37
Mail : avocatkone@hotmail.fr

En kiosque

Le magazine Le Pays est vendu en kiosque à Nouméa chez les dépositaires suivants :

Ah l'encrier

(centre commercial Kenu In)

Librairie de Michel Ange

(Motor-Pool)

Cyber Presse

(6^e km centre commercial Bellevie)

Céleste

(rue Anatole France, centre-ville)

Johnston distribution

(Casino Johnston)

Intercal

(Pont des français)

La Coulée Yattoo

(Pont des Français)

Boule et Bill

(rue Clémenceau, centre-ville)

Tabac du Moana

(Moana center, centre-ville)

Tabac

(Koutio)

Librairie Charlemagne

(Bourail)

SARL Six Tina Market

(Tina)

SCIE Magenta

(Leader Price Magenta)

Shell Victoire

Super Auteuil

Multibazar

(Boulouparis)

Caledolivres

(rue J. Jaurès, Nouméa)



Le chantier se repère de loin avec ses grues qui dépassent au milieu d'une vaste étendue dans la zone de Païamboué.

Koohnê : la prison sort de terre

Après la pose symbolique de la première pierre le 30 octobre dernier, le chantier de construction du centre pénitentiaire sur les hauteurs de Païamboué à Koohnê a progressé, comme a pu le constater le Haut-Commissaire Laurent Prévost en déplacement dans le Nord le 16 juillet. L'ouverture est prévue en 2022.

Casque sur la tête, le Haut-Commissaire visite, en ce jeudi 16 juillet, le chantier de construction du centre pénitentiaire sur les hauteurs de Païamboué à Koohnê. Le soleil est radieux. Depuis la pose de la première pierre le 30 octobre 2019, (Laurent Prévost était alors accompagné de trois responsables de l'administration pénitentiaire venus de métropole), le chantier a bien progressé, en dépit d'un retard sur le planning lié à la crise sanitaire. Après le terrassement à partir du mois de novembre, le gros œuvre a débuté au mois de mai dernier. Si la maîtrise d'ouvrage de la construction relève du ministère de la Justice, la maîtrise d'ouvrage déléguée a été confiée à la direction de l'aviation civile, service qui gère, de par son expertise technique, les opérations immobilières de l'État en Nouvelle-Calédonie.

Sur un terrain de 6 hectares mis à

disposition par la province Nord, le centre de détention est en train de sortir de terre : 16 bâtiments s'élèvent peu à peu, des bâtiments destinés à l'accueil, l'administration et l'hébergement, soit une surface de locaux de 5400 m². 1600 m² sont destinés aux terrains de sport, plus 1500m² de cours de promenade et 3000 m² dédiés à des activités d'élevage et d'agriculture.

L'établissement pourra accueillir cent-vingt condamnés, exclusivement des hommes majeurs, à partir de 2022. Le projet souhaité par la collectivité provinciale a fait l'objet de longues discussions avec l'État. Préconisé dans le rapport Imbert-Quaretta et Desportes sur la situation carcérale en Nouvelle-Calédonie en 2012, la construction du centre de détention de Koné a été annoncée lors du XI^e comité des signataires en octobre 2013.

A l'issue d'un concours d'esquisse, c'est le projet de l'équipe composée du cabinet d'architectes métropolitain Architecture studio qui a été retenu, cabinet qui a réalisé un centre de détention en Polynésie inauguré en 2017, en association avec le cabinet d'architecte calédonien Artimon. Il s'inspire fortement, dans sa conception, du mode de vie océanien.

Trois régimes de détention

L'établissement se veut « écoresponsable » : le chantier est labellisé « chantier vert », un système de ventilation naturelle des bâtiments est prévu, ainsi que la récupération des eaux de pluie pour l'arrosage et les cultures, une installation photovoltaïque en toiture pour la production d'eau chaude...

La prison de Koné a la spécificité d'être un centre de détention orienté



Une exposition itinérante a été inaugurée le 16 juillet à Koohné par le Haut-Commissaire Laurent Prévost. Nathalie Boissou-Comtois, cheffe de projet du centre de détention de Koné a détaillé les informations présentées sur les onze panneaux.

vers la réinsertion et la lutte contre la récidive. Il n'accueillera que des personnes condamnées (qui ont déjà été jugées), purgeant des peines de plus de deux ans et présentant les meilleures conditions de réinsertion.

Il est conçu en mode semi-ouvert avec trois régimes de détention, avec dans chacun 40 places :

- un espace « régime contraint » avec des cellules fermées, comprenant un quartier d'accueil et d'évaluation pour les nouveaux arrivants,
- un espace « régime de confiance » appelé également « respect » dans lequel les détenus peuvent circuler à l'intérieur du centre de détention
- et un espace de « préparation à la sortie et aménagement de peines ». Les détenus sont alors autorisés à aller à l'extérieur de l'établissement durant la journée.

La surface dédiée à l'accueil des familles sera supérieure à ce que l'on peut trouver généralement dans des établissements similaires de l'Hexagone.

Préparer la réinsertion

La construction d'un centre de détention à Koohné vise à lutter contre la surpopulation carcérale en désengorgeant le Camp-Est et en facilitant le maintien du lien avec la famille pour les ressortissants du Nord. « *Un soin tout particulier sera porté à la préparation à la sortie* » assure Nathalie Bois-

sou-Comtois, cheffe de projet de l'administration pénitentiaire en charge du centre de détention de Koné. « *Près de 50% de la surface du centre est consacrée aux activités d'insertion et de prévention de la récidive. Les détenus auront accès à des salles d'enseignement et des formations, des formations définies en fonction du potentiel du bassin d'emploi de la province Nord, notamment dans le secteur agricole.* »

Le Service pénitentiaire d'insertion et de probation (SPIP), déjà présent à Koohné, doit renforcer sa présence



Après une première phase de terrassement, le gros-cœuvre a débuté depuis le mois de mai. La fin des travaux est prévue fin 2021 pour une ouverture début 2022.



Vingt à trente entreprises sont impliquées sur le chantier.



INSERTION DU PROJET DANS SON ENVIRONNEMENT PROCHE

CENTRE DE DETENTION DE KONE

A l'issue d'un concours d'esquisse, c'est le projet du cabinet d'architectes métropolitain Architecture studio qui a été retenu, cabinet qui a réalisé un centre de détention en Polynésie inauguré en 2017, en association avec le cabinet d'architecte calédonien Artimon. Sa conception s'inspire du mode de vie océanien.

dans le Nord.

Le suivi médical des détenus sera également assuré, que ce soit au niveau de la santé physique ou de la santé mentale.

Une centaine de personnels

L'implantation du centre de détention à Koohné va générer la création d'une centaine d'emplois, en particulier pour 74 personnels de surveillance. Une préparation au concours de surveillant pénitentiaire a été mise en place pour permettre à des habitants du Nord d'accéder à ces emplois. Les lauréats du concours bénéficieront d'une formation de six mois à l'École nationale de l'administration pénitentiaire en métropole.

Pour présenter les spécificités du centre de détention de Koné, une exposition itinérante a été conçue, qui a été inaugurée à Koohné le 16 juillet par le Haut-Commissaire Laurent Prévost. Dans chaque commune, une réunion publique sera organisée pour répondre aux interrogations et dans certains cas aux craintes des riverains et des habitants du Nord. ■

Clause d'insertion

Le chantier du centre de détention de Koné est le premier à mettre en œuvre la clause d'insertion. Une clause adoptée par le Congrès en mars 2019 qui permet d'intégrer des personnes éloignées du marché du travail sur ce type de chantier. A Koné, cinq parcours d'insertion de neuf mois sont proposés dans le secteur du gros-œuvre, de la voirie et des réseaux divers ainsi que pour les espaces verts. La MIJ est en charge de la mise en œuvre de ce partenariat avec la Direction du travail et de l'emploi.

Un budget de 6,4 milliards

Un budget de 6,4 milliards est consacré à la construction du centre de détention de Koné, chantier qui mobilise entre 20 et 30 entreprises, soit entre 30 et 50 personnes en continu. La province Nord, qui met à disposition le foncier, assure la viabilisation de la voie d'accès, sur la base d'un cofinancement avec l'État.



Les onze panneaux de l'exposition itinérante présentant le centre de détention de Koohné expliquent différents aspects du projet, orienté vers la réinsertion.



Avant la visite du chantier du centre de détention, le haut-commissaire Laurent Prévost avait été accueilli à la mairie de Koohné par le nouveau maire, Éric Gowecee et son équipe. Ils ont échangé quelques mots sur les projets d'investissement de la commune.



L'État maintient son engagement

La visite du Haut-commissaire Laurent Prévost dans le Nord a également été l'occasion de signer un avenant au contrat de développement. Une rallonge qui servira notamment à financer les installations portuaires de Népoui.



Le 16 juillet, le haut-commissaire Laurent Prévost a signé un avenant au contrat de développement avec le président de la province Nord Paul Néaoutyine. Lors du dernier comité des signataires, il avait été décidé de prolonger les contrats de développement d'une année, jusqu'en 2022.

Le 16 juillet, en fin de journée, le Haut-commissaire a rencontré le président de la province Nord Paul Néaoutyine et ses collaborateurs. Un avenant au contrat de développement a été signé à l'issue de la rencontre. « La décision avait été prise lors du dernier comité des

signataires au mois d'octobre dernier de prolonger les contrats de développement d'une année, jusqu'en 2022 » a expliqué le Haut-commissaire. Cet avenant s'inscrit dans la charte d'engagement Trajectoire outre-mer 5.0, « une nouvelle manière de construire les outre-mer de demain avec les cinq défis qui la composent : zéro exclusion, zéro vulnérabilité au changement climatique, zéro carbone, zéro polluant agricole, zéro déchet ». « L'État a bien joué le jeu » a de son côté observé Paul Néaoutyine, « il a supporté les collectivités pour financer les opérations estimées nécessaires pour le rééquilibrage. L'avenant s'inscrit dans la continuité de ce qui a été fait depuis 20 ans. » Des travaux sur le port de Népoui et la corniche de la Ouaième ont été évoqués dans le cadre de cette enveloppe supplémentaire de 9,4 milliards, dont 703 millions pour le Nord. « C'est un symbole de commencer le cycle de signature des avenants avec la province Nord » a souligné Laurent Prévost. ■

« La SLN a un besoin urgent de trésorerie »

Directeur général de la SLN depuis le mois de février 2020, Colin McGibbon fait le point sur la situation de la société. Rencontre.

Le Pays : Vous avez alerté sur la situation financière de la SLN, quelle est cette situation et quelles sont les perspectives qui s'offrent à la société ?

Colin MacGibbon : Aujourd'hui, la SLN est frappée de plein fouet par la crise économique mondiale et la baisse du prix du FeNi, avant d'avoir pu réaliser tous les volets de son plan de sauvetage.

Pour passer la crise et se donner le temps nécessaire à l'exécution du plan, la SLN a besoin en urgence d'un soutien de trésorerie. Eramet, actionnaire à 56% de la SLN a été le seul actionnaire à soutenir la SLN en 2016 et a déjà prêté 38,7 Milliards F XPF (325M€). Eramet ne pourra pas remettre d'argent cette fois-ci. Ses actionnaires dont la Nouvelle-Calédonie vont devoir soutenir son opérateur historique. La Nouvelle-Calédonie est aussi actionnaire à 34% de la SLN.

- La SLN a besoin d'un soutien de trésorerie pour passer la période nécessaire à l'exécution de ce plan
- Les prêts consentis par Eramet et l'Etat en 2016 sont quasi épuisés
- La SLN a besoin du soutien de tous les actionnaires de la société.

Le Pays : Pouvez-vous nous expliquer quelle est la situation du site de la SLN à Kouaoua et quels sont les termes de l'accord passé avec les différentes parties prenantes ?

CM : Un accord a été conclu qui permet de mettre fin aux violences et de renouer le lien avec les différentes parties prenantes de la zone de Kawi-paa. Cet accord prend acte du non-accès de tout opérateur minier dont la SLN à la zone dite du « *périphérique Ouest* » pour une exploitation par les générations futures et la SLN. Pour autant, la SLN conserve ses

titres miniers sur la zone.

Un processus de dialogue est engagé afin de faire le travail de fond nécessaire et garder les meilleures perspectives pour le centre de Kouaoua.

Dans l'attente des discussions et des accès d'exploitation, une restructuration du site est en cours, avec une réaffectation des moyens quand cela sera possible. Ce travail est réalisé avec nos instances représentatives du personnel.

Pour rappel :

- Le site de Kouaoua n'a jamais cessé son activité.
- La SLN conserve ses titres miniers sur la zone.
- L'ensemble de ceux-ci ne sont pas actuellement accessibles pour raisons sociétales.
- Les travaux de réparation de la serpentine ont été lancés au lendemain de la signature de l'accord, et plus précisément de l'engagement des parties intéressées de ne plus atteindre à l'intégrité physique de nos employés ou encore à l'intégrité de nos installations.

- La reprise de descente du minerai via la serpentine a repris le samedi 18 juillet.

Le Pays : Quel est le bilan de l'année 2019 pour la SLN ?

CM : A fin 2019, le bilan de la SLN était encourageant. Le marché du nickel aidant sur la période et la production n'étant plus impactée par les différents blocages du premier semestre 2019, la SLN a pu constater que les efforts investis dans son plan de sauvetage avec ses trois piliers que sont la productivité, l'augmentation des exports de minerais non-valorisables localement et enfin la réduction du coût de l'énergie, fonctionne. Quelques chiffres :

- Production 2019 : 47 350 tonnes
- Export 2019 : 1 624 000 tonnes

Le Pays : La SLN a été autorisée à exporter 4 millions de tonnes par an, est-ce que cet objectif a été atteint en 2019 ?

CM : L'objectif de 4 millions de



« A Poom, toutes les procédures de chargement, de contrôle et de maintenance ont été révisées afin qu'un événement comme le retournement d'une barge ne se reproduise plus » indique Colin McGibbon, directeur général de la SLN. (Photo SLN)

tonnes de minerais non valorisables à l'export n'aurait jamais pu être atteint en 2019. Celui-ci nécessite des investissements importants de l'ordre de 5 milliards CFP et le recrutement de 200 personnes, à 80% en Province Nord d'ailleurs.

Les exports réalisés en 2019 ont été de 1 624 000 tonnes ce qui était conforme au plan. La montée en puissance des exports se poursuivra jusqu'en 2021, avec une cible en 2020 de 2 800 000 tonnes, et une cadence de production à l'export de 4 millions de tonnes dès le 4^{ème} trimestre 2020.

Le Pays : S'il n'a pas été atteint, pourquoi demandez-vous déjà l'augmentation de votre capacité d'export ?

CM : L'obtention des autorisations d'export permet une visibilité à la SLN sur ses perspectives. C'est nécessaire, car aucun prêteur ou investisseur n'acceptera de la financer dans les prochains mois sans une perspective certaine de retour durable à des cash-flow positifs.

De plus, les deux millions de tonnes de minerais non valorisables localement nécessiteront de nouvelles embauches et un investissement supplémentaire considérable de l'ordre de 15 milliards CFP.

Une fois les autorisations obtenues, la montée en puissance pour atteindre 6 millions de tonnes à l'export nous amènera à l'horizon 2024.

Le Pays : Vers quelles destinations la SLN exporte-t-elle principalement ?

CM : La SLN n'échappe pas à la règle des trois industries de transformation métallurgique du nickel du territoire. Comme ses deux consœurs, elle a un actionnaire majoritaire qui assume la charge de vendre sa production sur le marché mondial. La plupart du temps les acheteurs de la production calédonienne sont la Chine, le Japon et les Etats-Unis.

Le Pays : La SLN a-t-elle exporté du minerai vers les usines off-shore calédoniennes ?

CM : Oui, en effet, en 2019, ce sont 55 000 tonnes de minerai qui ont été vendues aux usines off-shore calédoniennes. Nous souhaitons que cela se renouvelle autant que faire se peut, au prix du marché et en fonction de leurs besoins.

Le Pays : Quels sont vos objectifs en termes de production et d'exportation pour 2020 ?

CM : Malgré la COVID-19 et ses impacts considérables, nos objectifs annuels restent fixés à 55 000 tonnes en production et 2 800 000 tonnes à l'export, avec une cadence de 4 millions de tonnes au 4^{ème} trimestre.

Le Pays : A propos de la barge retournée à Poum : les raisons de cet accident ont-elles été identifiées ? Qu'est-ce qui est prévu pour que cela ne se reproduise pas ?

CM : En septembre 2019, une barge de la société Sonarep, notre sous-traitant assurant le convoi par barge entre le wharf et le minéralier s'est renversé dans la baie de Tanle à Poum. Lors de la manipulation de la barge, une usure prématurée a percé la double coque de la barge qui s'est affaïssée et s'est retournée déversant du minerai en fond de baie. Aujourd'hui un contrôle complet et une remise aux normes de la batellerie de notre sous-traitant Sonarep ont été réalisés. Toutes les procédures de chargement, de contrôle et de maintenance ont été révisées afin qu'un tel événement ne se reproduise plus.

En parallèle la SLN étudie la faisabilité d'un chargement mécanisé.

Le Pays : Quelle est la position de la SLN par rapport à la création du parc de la Côte Oubliée ?

CM : La position de la SLN est claire, nous sommes conscients des impacts de toute activité minière, et nous nous conduisons en acteur responsable. Notre démarche, engagée de longue date, vise la préservation de la biodiversité sur tous nos sites, à travers des mesures de revégétalisation et la création de conservatoires botaniques. Dans ce contexte, la SLN est



Colin McGibbon, directeur général de la SLN a récemment alerté les pouvoirs publics sur la situation de la trésorerie de la société. (Photo SLN)

prête à soutenir le développement de cette initiative si elle crée de la valeur pour le territoire. Elle a d'ores et déjà retiré son action en justice afin qu'il n'y ait aucune confusion sur ses intentions et ses ambitions en matière d'impact sur la nature.

Je me permets de vous préciser que le recours engagé constituait une demande de réparation liée aux dépenses engagées pour la prospection et l'exploration de ces gisements, essentiellement à travers des campagnes héliportées. Les données recueillies sont par ailleurs partagées avec les autorités locales et viennent enrichir la connaissance publique des ressources du territoire.

Le Pays : La SLN est-elle favorable à la création d'une redevance minière au bénéfice des populations locales impactées par l'activité extractive ?

CM : Oui, je vous confirme que la SLN est favorable à une redevance minière dont les bénéficiaires seraient pour partie affectés directement aux communautés impactées par l'industrie extractive, et pour partie à un fonds pour les générations futures. Le travail reste à faire avec tous les partenaires concernés institutionnels comme industriels, pour parvenir à un système fiscal des industries extractives qui permette une redistribution plus harmonieuse, tout en maintenant la productivité du nickel calédonien et son coût. ■

Se former en alternance, sans limite d'âge

Début juillet comme chaque année depuis trois ou quatre ans, le point A a organisé sa « semaine de l'alternance » avec des interventions dans le Nord à Poindimié et à Koohnê. Désormais sans limite d'âge, ce type de formation attire de plus en plus de personnes.

Actuellement, plus de 300 personnes entrent chaque année en formation en alternance. Les trois chambres consulaires se sont associées pour présenter leur programmation annuelle lors d'une semaine de l'alternance, avec une tournée qui a fait escale dans le Nord à Poindimié et à Koohnê.

Vendredi 3 juillet : l'animateur Steven Lapetite présente l'offre de formation à plusieurs groupes qui se succèdent dans la salle Au Pitiri, au centre du village de Koohnê. Après la présentation, les jeunes peuvent venir échanger avec l'animateur, récupérer des documents d'information sur les parcours proposés.

« *Auparavant, la formation en alternance s'adressait aux 16-25 ans. Il n'y a aujourd'hui plus de limite d'âge. Dans*

la formation au CAP charcutier, il y a une personne qui a plus de 45 ans » explique-t-il. Les personnes présentes ont notamment été informées par les services de la Mission d'insertion des Jeunes de la province Nord. Steven Lapetite explique la démarche à effectuer et le calendrier, encourageant chacun à chercher sans attendre une entreprise pour l'accueillir. Se former, acquérir de l'expérience tout en percevant une indemnité : c'est ce que propose l'alternance. Avec 80% de réussite et 80% d'insertion professionnelle à la clé. Et des secteurs de formation qui se diversifient... A découvrir ! ■

Contact :

Sur Internet : <https://pointa.nc/>

Par mail : contact@pointa.nc



Steven Lapetite, animateur du Point A, a détaillé l'offre de formation des différentes chambres consulaires, la démarche à effectuer et le calendrier.

Une expo internationale depuis Koohnê

Inaya et Giovanni, qui suivent depuis Koohnê un enseignement à distance, ont participé à une exposition avec d'autres enfants à travers le monde sur Léonard de Vinci, célèbre peintre italien. Après avoir été présentée dans les médiathèques de Koohnê et de Koumac, l'exposition partira pour l'Hexagone où elle doit voyager durant tout le dernier semestre 2020.



Dans les médiathèques, à travers leurs créations, les deux jeunes élèves ont évoqué la vie et l'œuvre du génie italien. (Photo KM)



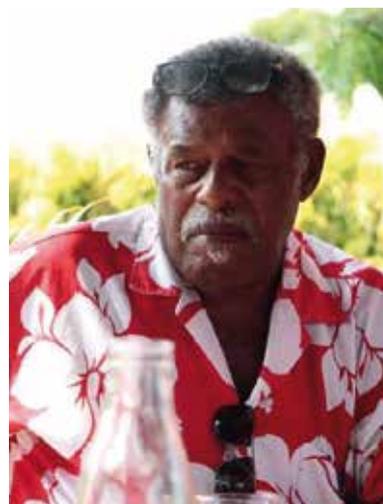
Inaya et Giovanni suivent par correspondance les cours de la Hattermer Academy. (Photo KM)

Hommage à Daniel Poigoune

Que ce soit lors de la visite du chantier du centre de détention ou de l'inauguration de l'antenne de l'Université ou encore lors de la convention du FLNKS le 18 juillet, la mémoire de Daniel Poigoune, décédé le 16 juillet, a été saluée. Le président de la province Nord Paul Néaoutyine a de son côté rendu hommage à son compagnon de route, « *un exemple de dévouement* ».



En tant que conseiller spécial en charge des relations avec les autorités coutumières, Daniel Poigoune (chemise à carreaux au milieu) avait accompagné de multiples réalisations, comme ici le Pôle sanitaire du Nord.



Conseiller spécial en charge des relations coutumières auprès du président de la province Nord ces dernières années, Daniel Poigoune avait joué un rôle décisif dans la mise en place de plusieurs projets en province Nord. Paul Néaoutyine l'a rappelé en saluant la mémoire de son camarade, décédé le 16 juillet à l'âge de 68 ans d'une maladie.

Membre du groupe 1878 comme son frère Élie, Daniel Poigoune avait fait partie des fondateurs du Palika, le Parti de libération kanak. Plus jeune élu de l'assemblée territoriale en 1977, il avait ensuite été maire de Tuo cèmuhi (Touho) de 1989 à 2003. Il a longtemps siégé à l'assemblée de la province Nord, de 1999 à 2009. Depuis cette date, il était l'un des proches collaborateurs

du président de la province Nord. « *Daniel restera dans nos mémoires et dans l'histoire comme un exemple de dévouement à une cause, à un peuple et au bien public, au service de tous les citoyens de notre pays* » a souligné Paul Néaoutyine en exprimant son immense tristesse.

La rédaction du magazine Le Pays adresse également toutes ses condoléances à sa famille et à son clan. ■

Le FLNKS prépare sa campagne pour le oui

Réuni en convention le 18 juillet à Dumbéa, le FLNKS a établi le planning de la campagne pour la prochaine consultation du 4 octobre. Il a également adressé deux demandes à l'État : l'organisation d'une nouvelle période d'inscription dans les bureaux décentralisés et la restitution des travaux de l'État sur les incidences du oui ou du non, initialement prévue le 17 juillet. La thématique du nickel s'est également imposée dans le débat. ■

(Photo M. Tingal)



Dispensaires

Dau ar (Bélep)	47 75 80
Canala	47 75 60
Hienghène	47 75 00
Kaala Gomen	47 75 70
Koohné	47 72 50
Népoui	47 74 40
Ouégoa	47 74 80
Urgences CHN Pwêédi Wiimîä	42 66 66
Pwârâiriwâ (Ponérihouen)	47 75 30
Pweevo (Pouébo)	47 74 90
Pum (Poum)	47 74 70
Poya	47 74 30
Tuo-cèmuhi (Touho)	47 75 10
Vook (Voh)	47 74 60
Urgence CHN Koumac	42 65 15
Waa-Wi-Luu	47 75 40

Sages-Femmes libérales

Koohné - Logie Karine	42 39 47
Koumac - Raymond Sylvaine	47 53 08
Poindimié - Elodie Marnas	71 49 80

Médecins libéraux

Koohné - Dr Schlumberger	42 33 88
Koohné - Dr Taleb	47 56 00
Koumac - Dr Forcin	47 58 55
Dr Roth-Heitz / Dr Giraud	47 57 58
Pouembout Centre médical Val Nindiah	
Dr Castel-Bawa	47 13 14
Dr Tarpinian cardiologue	47 33 99
Poya - Dr Baecke	42 53 83
Pwêédi Wiimîä - Dr Genevois	42 36 36
Dr Kiener Sabrina	42 72 18
Voh - Dr Plantegenet Patrice	42 34 32
Waa-Wi-Luu - Dr Nonnon	42 36 00

Infirmiers libéraux

Koohné - Cabinet Carre/Leudet	47 35 46 / 78 82 02 / 78 13 14
Thierry Giraud	84 98 10
Pwêédi Wiimîä (Poindimié)	
	42 33 00 / 42 44 00 / 47 17 97
Waa-Wi-Luu	42 53 02

Dentistes

Cabinet dentaire de Koohné	47 38 88
Koumac	47 67 40 / 47 62 76
Pwêédi Wiimîä	42 74 14
Pwêbuu	47 36 47

Pharmacies

Hienghène	47 30 30
Kaala Gomen	42 32 00
Koohné	47 21 62
Koumac	47 59 60
Ouégoa	42 78 74
Pouembout (Mutualiste)	47 32 17
Pouembout (Pharmacie de)	41 94 41
Pwêédi Wiimîä	42 72 66
Pwârâiriwâ	42 78 00
Poya	47 10 81
Tuo-cèmuhi	42 80 00
Vook	42 48 01
Waa-Wi-Luu	42 50 50

Kinésithérapeutes

Hienghène	47 14 14
Koohné	47 31 71
Koumac	47 62 47 / 42 70 70
Pwêédi Wiimîä	42 43 03
Pwârâiriwâ	42 70 15
Poya	42 54 16
Tuo-cèmuhi	47 14 14
Vook	47 27 23
Waa-Wi-Luu	42 48 42

Orthophoniste libérale

Pwêbuu - Margaux Cristini	87 58 73
Pwêédi Wiimîä - Caroline Hermann	54 31 13
Pwêédi Wiimîä - Marie Haas	91 91 77

Orthoptiste

Koohné - Catherine Devillers	79 84 23
-------------------------------------	----------

Ostéopathe DO

Touho/Poindimié - Sylvain Dorien	47 14 14
---	----------

Psychologue libérale

Koohné - Claude Giraud	85.58.16
-------------------------------	----------

> Santé



Vers deux ans, l'enfant aime imiter les gestes du quotidien.

Bébé imite pour communiquer

Imiter ceux qui l'entourent constitue l'une des activités préférées du tout-petit, dès sa naissance. Grâce au mimétisme, il apprend et grandit. Imiter permet à l'enfant de s'adapter à son environnement.

Cette tendance à imiter les mimiques, grimaces et expressions est innée, elle est acquise dès la naissance. L'enfant la doit à certains neurones présents dans le cerveau, dont les « neurones miroirs ».

Très vite cette imitation qui au départ n'était que réflexe, prend du sens. Le bébé se rend compte qu'en imitant votre sourire, il obtient une réponse (de la joie, des sourires, des bisous...) L'enthousiasme est le même quand il émet des vocalises pour reproduire la mélodie de vos phrases.

Ces réactions positives l'incitent à renforcer son comportement d'apprentissage et donc à interagir et à communiquer toujours plus.

Ainsi au fur et à mesure, il apprend à reconnaître les émotions et **surtout à parler.**

Le petit enfant imite pour supporter les frustrations

Le voilà qui réprimande sévèrement son doudou, sa poupée. Probablement qu'il rejoue une scène où lui-même

s'est fait gronder. Il a à cœur de reproduire au plus près vos intonations sévères. Il est à fond dans son rôle.

Son imitation prend alors une autre dimension, il entre dans le registre de l'identification (être soi-même comme un grand).

Il ne se contente pas de faire comme ses parents, durant un instant il « est » papa/maman. Ce jeu de rôle l'aide ainsi à s'approprier vos exigences à son égard ainsi que les limites que vous voulez lui imposer.

En se défoulant ainsi, il évacue une partie de son ressenti quand il se fait gronder, lui permettant même de supporter les prochaines frustrations.

Le petit imite pour grandir

Vers 18 mois-2 ans, un petit enfant aime imiter les gestes du quotidien. C'est la grande ère des jeux symboliques.

C'est le signe que l'enfant a accompli un pas de géant dans son développement.

Autres bénéfices, en imitant les gestes

que vous effectuez encore pour lui, il apprend petit à petit à les faire pour son propre compte. Il imite pour comprendre le monde. Ex : balayer, cuisiner ...

Vers 3 ans, il se met à jouer à la marchande, au docteur, au papa ou à la maman. Il ne reproduit pas des gestes au quotidien mais imite des personnages croisés ailleurs qu'à la maison. Cette fois-ci, il se livre à une imitation très créative et imaginative qui l'accompagne dans sa découverte de la société.

Ainsi, imiter lui permet de s'inscrire dans la société, d'où l'importance des échanges avec autrui. ■



Rubrique proposée
par Christelle Maradhour
Puéricultrice au Centre Mère-Enfant
de Poindimié



L'ECOMUSEE du café de VOH

Fête ses 10 ans

du 3 au 8 août 2020

Du Lundi au Vendredi :

09h - 11h **VITRINE D'ARTISTE**
Venez découvrir les savoir-faire : coutures, sculptures, broderies...

10h - 14h **PLATEAU MUSICAL LIBRE**

14h - 16h **ATELIER (de la cerise à la tasse)**
apprenez chaque jour, les différentes étapes de préparation du café

Samedi 8 août : JOURNEE ANNIVERSAIRE

08h : COUTUME + DISCOURS

09h - 11h : VITRINE D'ARTISTE

12h : REPAS PARTAGE

09 - 21h : PLATEAU MUSICAL

RESTAURATION
sur
PLACE

ENTREE LIBRE

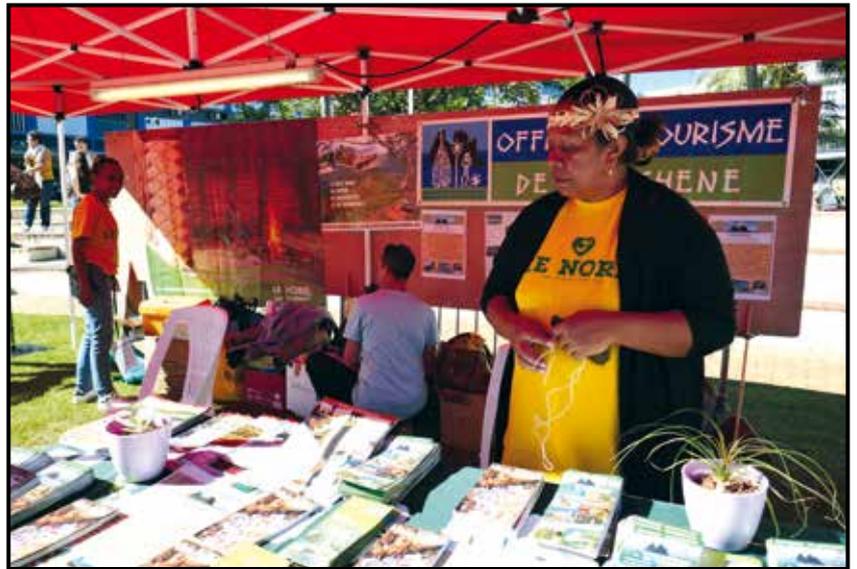
Renseignements :
tél : 47.37.36 / GSM : 99.87.55
Mail: ecomusee.cafe@gmail.com








Pour répondre à la volonté des exposants, les stands ont été ouverts dès 9 heures du matin. Tous les espaces de la place des cocotiers ont été investis.



Le Nord vient à Nouméa mais souhaite également faire venir les habitants de Nouméa chez eux ! Plusieurs prestataires sont venus vanter les atouts touristiques du Nord, notamment l'office du tourisme de Hienghène qui propose, entre autres, de l'accueil en tribu.



Parmi les activités proposées dans la zone Voh-Koné-Pouembout, Micky Mouche invite à partager sa passion de la pêche à la mouche en rivière. Une pêche qui demande une certaine gestuelle et qui se pratique dans l'esprit du « catch and release », c'est-à-dire que les poissons, attrapés avec des hameçons conçus pour ne pas les blesser, sont ensuite remis à l'eau.



Des échanges coutumiers ont marqué l'ouverture de la manifestation, en présence de plusieurs responsables coutumiers et politiques. Thierry Santa, président du gouvernement a salué l'existence de ces espaces de partage et d'échanges qui permettent de mieux se connaître et de se respecter.

Le Nord fait valoir ses atouts

Grand soleil, stands bien fournis, public nombreux : le 9 juillet, le jeudi du centre-ville dédié à la province Nord a une nouvelle fois été un succès. Les visiteurs ont été conviés à venir à leur tour visiter les communes du Nord.



Il fallait arriver tôt pour avoir le maximum de choix ! Le public était une nouvelle fois au rendez-vous pour le jeudi du centre-ville de la province Nord.



Le jeudi du centre-ville est aussi l'occasion de retrouvailles entre amis et familles dans tous les stands comme ici, sur celui de Canala avec ses fameuses mandarines.



La commune de Nèkō (Poya) était représentée par de nombreux exposants avec des produits variés. Certains ont bénéficié du renfort de leurs proches.





Des produits de la mer variés étaient proposés aux visiteurs, notamment en provenance de l'extrême Nord.



Des prix attractifs, des produits frais : le public n'a pas boudé son plaisir.



La délégation de Pweevo (Pouébo), fidèle à son emplacement, était venue avec une montagne de mwatas, préparation emblématique de la commune à base de banane ou de manioc râpé.



La commune de Pwārāiriwa (Ponérihouen) n'a pas pu, cette année, organiser sa fête de l'igname comme les années précédentes. Mais les tubercules étaient bien présents sur les étals des producteurs de la commune.



Anne-Marie Borekaou, de la tribu de Gohapin à Poya, affichait fièrement sa certification Bio Pasifika attestant de la qualité des conditions de culture de ses produits.



Du côté des plantes, les femmes de Pwārāiriwa (Ponérihouen) étaient très bien organisées pour faire face à l'affluence sur leur stand. Les cordylines sont, semble-t-il, à nouveau à la mode...



Les acheteurs n'avaient que l'embarras du choix. Les plantes venaient de différentes communes, comme ici de Ouégoa.



Il était interdit de toucher les monnaies kanak mais le public était nombreux à s'intéresser aux explications d'Hubert Naouna, un habitant de la tribu de Ouaté à Pouembout venu partager ses connaissances. Il dénonçait certaines dérives dans la fabrication de ces objets précieux dans les coutumes, avec notamment l'utilisation de plastique.



La possibilité de trouver des produits rares à Nouméa comme les huîtres de palétuvier ou les pintadines comme proposé sur cet étal d'une dame de Canala est aussi l'un des attraits du marché. Mais il faut arriver tôt !



Marie Makambila, de la délégation de Kohné, vantait les vertus médicinales d'un arbre, le moringa, dont les feuilles sont consommées au Congo Brazzaville, son pays d'origine, notamment en tisane.



Avec sa maman Elise, Lauriley Parawi de Waa Wi Luu (Houailou) exposait ses créations à base de tissu et de ciment, le tout moulé dans des contenants aux formes diverses et recouvert de peinture étanche. Des contenants prêts à accueillir des plantes.



C'est la première fois que cette jeune femme venue de Koohné présentait ses créations en couture et sa marque BK reconnaissable à travers ses visages de femmes. Une occasion d'apprécier l'intérêt du public qui était au rendez-vous.



Isabelle Staron-Tutugoro, artiste peintre de Poindimié, n'a pas pu partir exposer en Nouvelle-Zélande et dans l'Hexagone comme elle l'avait prévu. Le public local a apprécié de retrouver ses peintures sur porcelaine et ses gravures inspirées de la culture kanak.





Joséphine Naaoutchoué, l'institutrice, s'exprime tout le temps en français quand elle s'adresse aux enfants. Elle est en poste depuis douze ans et a l'habitude de collaborer avec l'assistante en langue Liska Thebeui.

Une école bilingue à Gondé

Depuis plusieurs années, les enfants de l'école maternelle de la tribu de Gondé à Waa Wi Luu (Houailou) jonglent entre deux langues, le français avec leur institutrice Joséphine Naaoutchoué, et le ajië avec l'assistante en langue Liska Thebeui. L'assistante maternelle Nadège Parawie, est également locutrice de cette langue kanak.

Jeudi matin 8h : dans la petite école maternelle de la tribu de Gondé, les enfants de la classe unique sont réunis près du tableau noir autour de leur institutrice Joséphine Naaoutchoué pour écrire la date du jour. La langue maternelle de l'enseignante, qui est originaire de Hienghène, est le nemi. Mariée à Ponérihouen, elle a aussi l'habitude du paicî. Et depuis près de quinze années qu'elle est en poste dans cette école, elle comprend bien le ajië. Elle s'exprime cependant tout le temps en français quand elle s'adresse aux enfants. Avec l'assistante en langue, Liska Thebeui, elle aussi en poste dans l'école de Gondé depuis une dizaine d'années, elles se relaient un jour sur deux pour mener la classe, l'institutrice en français, l'assistante en langue. Après la petite séquence d'accueil, avec la date, l'appel etc...

les 24 enfants de la classe sont repartis en petits groupes pour des activités avec l'enseignante, l'assistante en langue et l'assistante maternelle. Liska Thebeui, l'assistante en langue, ne s'exprime qu'en ajië.

« Au départ, l'assistante en langue prenait un groupe d'élèves à part sous le faré » explique l'institutrice. « Puis l'inspecteur de l'époque nous a demandé de rester ensemble dans la classe. J'expliquais la consigne en français et l'assistante traduisait. L'inspecteur qui a été en poste par la suite nous a conseillé de parler, l'une tout le temps en langue, l'autre toujours en français, en nous relayant un jour sur deux pour l'accueil du matin. » Autrefois à plein temps à l'école maternelle, Liska Thebeui partage désormais son temps l'après-midi entre différentes classes de l'école primaire de la tribu de Coula. Les deux écoles ont le même directeur,

Christophe Euritein.

« J'ai commencé à travailler ici à l'école maternelle de ma tribu en 2005 en tant que locutrice, dans le cadre de l'association Mère a' Gaara. J'ai passé ensuite le DAEU » explique l'assistante en langue. En 2008, elle répond à un appel d'offres de la province Nord et devient assistante en langue. « En début de chaque période, nous avons une semaine de formation avec notre coordinateur Johannes Gowe. Cela nous permet notamment de créer de nouveaux outils. »

Titularisation en vue

En 2013, elle a pu bénéficier d'une formation au Diplôme universitaire LCOA (langues et cultures océaniques). Bénéficiant aujourd'hui du statut d'institutrice remplaçante avec



Liska Thebeui, l'assistante en langue, qui a plus de dix ans d'expérience, bénéficie du statut d'institutrice remplaçante. Elle est en voie de titularisation.

plus de dix années d'expérience, Liska Thebeui pourra bénéficier d'une titularisation en trois ans sans passer par l'institut de formation des maîtres. Elle a déjà reçu la visite de l'inspecteur une première fois et devra encore satisfaire à une nouvelle inspection, après avoir présenté un travail, un récit de vie, devant un jury.

Apprendre la langue et en langue

Joséphine Naaoutchoué et Liska Thebeui ont l'habitude de collaborer depuis douze ans. « On enseigne dans les deux langues et on enseigne aussi la langue. J'ai appris le ajië en même temps que les enfants » explique l'insti-

tutrice. « Il y a un climat de confiance avec les parents. Tous les enfants ne sont pas locuteurs du ajië lorsqu'ils arrivent, l'objectif est qu'ils deviennent au moins des locuteurs passifs en sortant de la maternelle, qu'ils comprennent la langue. » Les deux femmes constatent un regain d'intérêt de la part des parents qui ont envie que leurs enfants apprennent leur langue. « En 2006, il y avait 30 élèves dans la classe. Puis les effectifs sont tombés à 12 en 2012 et ils remontent aujourd'hui, avec 24 élèves cette année. Les parents nous rapportent qu'ils apprennent du vocabulaire avec leurs enfants » L'expérience est enrichissante également pour les enseignantes. « Une école bilingue, c'est 50-50, français et ajië... On apprend tous les jours ! » ■



Une école bilingue, c'est 50% français, 50% ajië comme le montrent les illustrations affichées dans la classe.



Les enfants de l'école maternelle de Gondé, ici avec l'assistante maternelle, Nadège Parawie, sont au nombre de 24. Un chiffre en progression.

Pour un monde meilleur

En Nouvelle-Calédonie, des petites sociétés innovent pour mettre en valeur la biodiversité et les ressources naturelles. Rencontre avec une génération qui entend participer à la construction d'un monde meilleur...

Durant sa thèse en microbiologie marine à l'Université de Nouvelle-Calédonie, Eleftherios Chalkiadakis a mesuré le potentiel inhérent à la biodiversité marine calédonienne, l'une des plus riches au monde, et la possibilité de produire des molécules qui puissent être valorisées par l'industrie. La société qu'il a créée, Biotecal, a su détecter et isoler plus de trois cents souches de micro-organismes rares qu'elle sait cultiver. Les applications sont diverses, du secteur de la santé et du bien-être, à l'agro-biotechnologie en passant par les plastiques biodégradables.

« Nous avons identifié des classes de molécules qui avaient dans un premier temps un intérêt pour la cosmétique » indique Eleftherios Chalkiadaki. « Nous avons ainsi produit une molécule permettant de formuler une crème avec un effet anti-rides. Nous avons fait un petit lancement de cette crème sur le marché à travers la société Botanik. » Il aura fallu trois ans et demi en plus du temps consacré à ce projet durant la thèse pour parvenir à produire cet ingrédient. « Il faut prouver l'efficacité de la molécule mais aussi passer les tests d'inocuité... Cela prend beaucoup de temps. »

La société qu'Eleftherios Chalkiadakis a créé avec son associé Etienne Lerat, « Biotecal », est une structure de recherche et de développement qui a vocation à mettre à disposition des sociétés des molécules, pas à élaborer elle-même un produit fini. « Ce n'est pas notre métier... Nous mettons une

molécule sur le marché et nous comptons sur le fait qu'une société puisse acheter de la propriété intellectuelle. »

S'inspirer de la nature

Biotecal a été accueillie dès 2015 en tant que projet innovant au sein de l'incubateur de l'Adecal Technopole. « Cela nous a permis d'accéder à des financements publics, de bénéficier d'un réseau. Nous avons eu accès aux bureaux de l'Incubateur de la Technopole pendant deux ans, désormais nous avons nos propres locaux et nous avons fait l'acquisition de matériel de laboratoire. » L'équipe prospecte. « On ne connaît aujourd'hui que 1% des micro-bactéries. On prend de petits échantillons dans la nature. Nous stockons des souches au congélateur. Nous avons les capacités de multiplier ces souches. On ne fait pas d'exploitation de la ressource mais on s'en inspire. »

La société, qui a déjà été lauréate de deux prix de l'innovation, a fait le choix de ne pas déposer de brevet. « Nous sommes plutôt dans une dynamique de proposition de partenariat. Lorsque nous aurons un partenariat bien établi et une proposition concrète, nous déposerons un brevet. »

A l'origine, la petite société de recherche et développement s'est surtout intéressée aux molécules issues du milieu marin. Elle s'ouvre aujourd'hui à d'autres micro-organismes. « Nous avons complété l'offre avec des bactéries, des champignons... Tout ce qui est microbiologie » poursuit Eleftherios Chalkiadakis. « Nous



Eleftherios Chalkiadakis a créé « Biotecal », une société qui a su détecter et isoler plus de trois cents souches de micro-organismes rares issues dans un premier temps du milieu marin. Les applications sont diverses, du secteur de la santé à l'agro-biotechnologie.

nous sommes tournés vers un axe plus agro-biotechnologique. Nous utilisons notamment la symbiose entre les plantes et les bactéries. En Nouvelle-Calédonie, les sols sont riches en métaux, ce qui n'est pas le plus favorable pour l'agriculture. Dans ce contexte, on peut ajouter des fertilisants pour améliorer la qualité du sol. L'autre solution est d'accroître la surface d'échanges afin que la plante puisse puiser plus de nutriments dans le sol. Nous travaillons sur des micro-organismes qui permettent des petites symbioses avec la plante. Ils jouent le rôle d'extension de racines. » La société entend raisonner à l'échelle industrielle. « Nous essayons de proposer une alternative aux intrants chimiques, pour arriver à une agriculture plus raisonnée. »

Biotecal s'intéresse également à la production d'antibiotiques bio-sourcés et de probiotiques, ces micro-organismes utiles à la flore intestinale.

Dans le respect du protocole de Nagoya

La petite équipe de Biotecal sait que ses marchés se trouvent à l'extérieur



La société a d'abord travaillé sur les micro-organismes marins. Des petits échantillons sont extraits dans la nature. Les souches qui sont stockées au congélateur peuvent être multipliées. « On ne fait pas d'exploitation de la ressource mais on s'en inspire » explique le chercheur. (Photo E. Aubry)



Accueillie dans un premier temps dans « l'incubateur d'entreprises » de l'Adecal, Biotecal désormais de locaux avec du matériel de laboratoire. Afin de trouver un équilibre financier, Eleftherios Chalkiadakis et son associé Etienne Lerat ont lancé une deuxième société Techcal, qui vend du matériel de laboratoire et en assure la maintenance.

du pays. « Notre avenir est clairement à l'étranger. » Elle connaît parfaitement le protocole de Nagoya sur l'accès aux ressources génétiques et le partage juste et équitable des avantages découlant de leur utilisation. « Nous avons participé aux travaux pour la mise en place de la réglementation en

Nouvelle-Calédonie. Nos clients comme L'Oréal par exemple, s'enquerraient du respect du protocole. C'est une réelle plus-value pour nous de faire les choses dans les règles. »

Afin de trouver un équilibre financier, les associés ont lancé une deuxième société Techcal qui vend du matériel

de laboratoire et en assure la maintenance. « Une société perfuse l'autre, cela permet de combler les creux. »

Eleftherios Chalkiadakis et son associé Etienne Lerat s'entourent de compétences extérieures, surtout dans le domaine scientifique, mais aussi dans le business et développement, la maintenance... « La recherche-développement demande des finances mais aussi un haut degré d'expertise et des compétences dans différents corps de métiers. Nous travaillons soit sur fonds propres soit en levant des fonds privés ou publics. Notre savoir-faire et notre concept sont capables de réconcilier le développement économique pour un avenir durable » assurent les jeunes chercheurs, convaincus que leur génération, très concernée, peut contribuer à l'émergence d'un modèle industriel différent, pour un monde meilleur...

Le formidable potentiel des plantes locales

Paul Coulerie a, quant à lui, présenté une thèse à l'Université de la Nouvelle-Calédonie sur la chimie des plantes médicinales en 2009, en par-

tenariat avec la faculté de pharmacie de l'Université Paris Sud. Il préside aujourd'hui l'association Nativ'NC, une structure créée en 2018 qui regroupe les professionnels qui s'intéressent aux produits naturels, que ce soient les chercheurs, les extracteurs, les transformateurs, les distributeurs, utilisateurs ou promoteurs... Il est lui-même en charge de la société Bioressources NC qui développe des ingrédients naturels utilisés dans la cosmétique, l'agro-alimentaire, les produits d'entretien. La société, qui est intégrée au groupe Dang, fait partie du réseau de l'Incubateur de l'Adecal, même si elle possède désormais ses propres locaux. Elle bénéficie ainsi de ses contacts.

« *Patiemment et avec l'aide précieuse des botanistes de l'IRD, j'ai appris à connaître la flore locale tellement originale (rappelons que les ¾ des espèces végétales locales ne peuvent être observées nulle part ailleurs). Mon travail consistait à étudier l'originalité chimique et l'intérêt thérapeutique de ces plantes. Les découvertes à ce sujet révèlent un formidable potentiel des plantes locales pour différentes applications cosmétiques, agroalimentaires ou pharmaceutiques* » explique Paul Coulerie en se présentant sur le site de sa société. Le scientifique n'a pu se résoudre à observer sans rien faire l'érosion de la biodiversité. Il met aujourd'hui ses compétences à profit pour la valorisation du potentiel des plantes locales. « *Depuis quelques années, tous les secteurs de la chimie cherchent à développer l'utilisation de produits naturels pour répondre à une attente des consommateurs* » souligne Paul Coulerie.

De l'extrait de vanille ou la papaye contre la dengue

Un premier emploi chez Nestlé pendant deux ans lui avait permis d'appréhender les perspectives ouvertes par les compléments alimentaires, des compléments destinés notamment à lutter contre les maladies du vieillissement.

Aujourd'hui, dans son petit laboratoire, la société travaille à faire de petites productions pilotes comme de l'extrait naturel de vanille avec la Maison de la vanille de Lifou. « *On*



Pierre Coulerie est le responsable de Bioressources NC, une société intégrée au groupe Dang qui développe des ingrédients naturels utilisés dans la cosmétique, l'agro-alimentaire, les produits d'entretien.

apprend à maîtriser le processus à une petite échelle. » Bioressources NC a également des projets à partir de papaye. « *Nous testons actuellement l'efficacité des feuilles de papaye contre la dengue avec le CHT (Centre Hospitalier Territorial).* » Bioressources NC développe aujourd'hui un laboratoire d'extraction pilote qui doit permettre de produire des petits lots pour des essais de commercialisation. Le matériel de laboratoire permet de contrôler la qualité des matières premières. Bioressources NC est en mesure de faire des études de marché et de d'apprécier la faisabilité des procédés. « *Nos installations peuvent être mises à disposition d'autres entrepreneurs qui souhaiteraient réaliser des essais d'extraction.* »

La société entend avoir un impact sur son environnement. « *Nous incitons au reboisement, aux replantations. On souhaite participer à un nouveau modèle.* » Paul Coulerie évoque un manque de certaines matières. « *Pourquoi ne plante-t-on pas plus de santal en Nouvelle-Calédonie par exemple ? Nous avons des discussions régulières avec le WWF pour encourager la revégétalisation avec des plantes d'intérêt.* »



La société travaille à faire de petites productions pilotes comme de l'extrait naturel de vanille avec la Maison de la vanille de Lifou.

Paul Coulerie connaît bien la réglementation sur l'accès au partage des avantages. Il regrette toutefois un manque de dialogue à ce sujet entre les secteurs publics et privés. « *La réglementation est souhaitable, tout le monde est d'accord. Mais nous avons besoin de soutien. Il ne faut pas que la réglementation, souvent ressentie comme une contrainte, vienne ajouter aux difficultés existantes.* » ■

« *Un produit naturel est un ingrédient obtenu sans modification par extraction/purification à partir d'un organisme vivant (plantes, micro-organismes...)* » indique le site Internet de l'association, citant l'exemple des huiles essentielles de santal et niaouli, les huiles végétales de coco ou de tamanu, les polysaccharides issus de bactéries marines.

Tous les vendredis sur



CALEDONIA

À 18 H

LE JT
DU PACIFIQUE

À 18 H 15



et en replay sur
 caledonia.nc

Présenté par **Adrien Espinosa**

« Gardénia cosmétique » : pour mettre en valeur la biodiversité locale

Après dix années passées dans l'Hexagone, Subama Mapou est rentrée au pays et vient de lancer sa société Gardénia cosmétique. Créatrice d'une ligne de produits de soins et de parfum, elle est également très engagée dans le recensement des connaissances et la transmission des savoirs.

Après un cursus en biologie végétale à l'Université de Montpellier, Subama Mapou a enchaîné sur une formation de trois ans en herboristerie, plantes aromatiques et médicinales. Dans ce cadre, elle a soutenu un mémoire auprès de la Société française d'ethnopharmacologie sur la base d'enquêtes réalisées à Unia, sa tribu d'origine, sur la médecine kanak. « La formation que j'ai suivie est pointue et donne de bonnes bases en botanique, en aromathérapie et en phytothérapie. Cela m'a permis de connaître les molécules, la composition des huiles essentielles... Ici le diplôme d'herboriste n'existe pas. »

La scientifique a conçu un procédé d'extraction écologique. « C'est un procédé innovant pour obtenir des « éco-extraits », un procédé qui peut être appliqué à toutes les plantes. Celui-ci répond à tous les critères pour obtenir le label français « écoextraction ». »

Avec Gardénia cosmétique, Subama Mapou a lancé une ligne de produits de soins et de compléments alimen-

taires ainsi que des parfums, un projet qui bénéficie de l'appui de l'Incubateur de l'Adecal Technopole. La certification bio aux normes européennes de ses produits est en cours, la norme océanienne ne couvrant pas les produits cosmétiques. « La certification permet de valider et de garantir la qualité du produit, cela donne confiance. » Elle a donné le nom de Gardénia à sa société en hommage à ses origines.

« Depuis toute petite, je suis passionnée par les plantes médicinales. Le gardénia est une plante qui m'a été montrée par mon arrière-grand-père. Il en existe quatre espèces dans le Sud de la Calédonie. C'est aussi une famille botanique qui possède le plus de plantes à parfum. » Subama Mapou explique son goût pour les parfums par ses origines indiennes du côté maternel.

Partager ses connaissances

La volonté de partager ses connaissances, c'est aussi ce qui anime la

jeune scientifique qui est désormais la secrétaire générale de l'Institut kanak des plantes, de l'artisanat et des langues autochtones IKAPALA. Une structure co-crée avec Marie-Adèle Jorédié de Canala et Scholastique Boiguivie de Balade (Pouébo), deux fortes personnalités du monde associatif et culturel. « Ikapala regroupe 40 associations et le Sénat coutumier. L'institut ne reçoit aucune subvention, il est uniquement financé avec des donations des associations. Il travaille au recensement des savoirs traditionnels en tribu. L'idée est de mutualiser les moyens, de mettre en place des jardins botaniques avec des plantes médicinales en tribu. Nous avons reçu un Fonds pacifique pour valoriser six plantes... » Ipakala, actuellement présidé par Anicet Mee, un coutumier de Waa Wi Luu (Houailou), organise des formations en tribu pour permettre notamment aux mamans de transformer leurs différentes plantes. « Nous leur apprenons par exemple à extraire de l'huile de coco à froid, huile qui peut être utilisée pour la cuisine ou dans les cosmétiques. Nous les incitons aussi à consommer autrement pour ce qui est de la lessive, du savon, du produit vaisselle, en utilisant les produits naturels, tout ce qu'on a sous la main. En s'inspirant de ce que faisaient les vieux auparavant. »

Avec l'Institut Ipakala, Subama Mapou recense les savoirs traditionnels pour assurer la transmission entre les générations. Elle entend également favoriser la valorisation en commun des savoirs afin de créer une économie en tribu. « Au sein de l'Institut, nous avons également accueilli les coutumiers. Il y a un mélange de généra-



Subama Mapou partage régulièrement ses connaissances dans les villages et les tribus comme ici à Waa Wi Luu (Photo mairie de Houailou).



De retour de dix années en métropole, Subama Mapou a créé Gardénia cosmétique, basée à Yaté. Contact sur FB Gardénia cosmétique tél 70 84 84/

tions et de genres qui est très intéressant, très enrichissant. Nous sommes dans une démarche de valorisation, de partage... On peut imaginer des projets liés à l'écotourisme pour favoriser de l'activité dans nos tribus. » Subama Mapou envisage la création de pépinières de proximité au sein des tribus pour garantir l'approvisionnement de l'entreprise Gardénia cosmétique : une façon d'encourager l'agriculture biologique à travers une démarche de commerce éco-responsable et de contribuer ainsi au développement économique d'une manière durable. Pendant la crise sanitaire, Subama Mapou s'est lancée dans la fabrication de gel hydro-alcoolique et de savon liquide, des produits qu'elle a distribué gratuitement dans certains cas ou vendu à un prix modéré. Un geste de solidarité qui témoigne de l'état d'es-

prit de la jeune entrepreneuse.

Un rayonnement international

La scientifique a également été lauréate, en tant que « femme autochtone entrepreneur », d'un prix de l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle (OMPI), organisation de l'ONU basée à Genève, un prix intitulé « Intellectual property for women entrepreneurs from indigenous peoples and local communities ». Dans ce cadre et avec le soutien de la Fondation Danielle Mitterrand, Subama Mapou a été invitée à partager son expérience au siège de l'ONU en mai 2019 à New-York lors d'une session organisée sur le thème « Connaissance traditionnelle : transmission, protection

et développement ». Une occasion de présenter son expérience avec Ipakala, avec Gardénia cosmétique mais aussi le travail réalisé dans le cadre de son projet de thèse mené à l'École doctorale du Pacifique sous la direction d'Édouard Hnawia.

« Les objectifs de cette thèse sont d'une part de réaliser un recensement des usages des plantes dans la cosmétique à partir d'enquêtes ethnobotaniques actualisées, en tenant compte des personnes ressources mais aussi des caractéristiques historiques des sites d'études » explique Subama Mapou. Il s'agit également de comparer les techniques d'extraction traditionnelles aux techniques conventionnelles. « L'idée est également d'apporter des éléments de valorisation des savoirs et savoir-faire traditionnels et de proposer des recommandations en vue d'une gestion durable des plantes ainsi que des valorisations innovantes des plantes actives dans la cosmétique traditionnelle. »

Le consentement éclairé des communautés concernées

« Les données scientifiques recueillies lors des études précédentes n'impliquaient pas de droit de regard des personnes-ressources » poursuit la doctorante, évoquant la Convention sur la diversité biologique (1992) et le Protocole de Nagoya (entré en vigueur en 2014). « Ceux-ci posent le principe du consentement préalable, libre et éclairé, des communautés concernées et du partage des bénéfices en cas d'utilisation des savoirs traditionnels. » La scientifique a conçu un document de consentement préalable à la collecte des savoirs locaux, un document qui a reçu l'aval du Sénat coutumier.

« Suite au recensement des plantes à usage cosmétique, 109 ont été collectées et référencées dans un herbier, après avoir obtenu les autorisations. Plus de 200 extraits bruts ont été préparés selon les méthodes traditionnelles d'une part et selon les méthodes conventionnelles d'autre part. Ces extraits sont actuellement en cours d'évaluation. Il s'agit de mesurer in vitro l'activité anti-oxydante et antienzyme qui a un effet sur le vieillissement de la peau. » Les premiers résultats sont prometteurs, avec un bonus aux procédés traditionnels. ■

La recette du palétuvier rouge

Wéeni pai pwa wërè i utimûrû bèèni :

- Tõri i pwêê nâ tûû
- Pwârû goro pwiri-ito
(nâbèni nâ jè jèè tupa goro tara kirî)
- Cibwaa tapègè
- Tõpwò naa nâ jawé naa nâ 10'
- Purò (naa mâ pwa caapwi gö naa goo)
- Tagõtù jawé jii (tâji i nüü-ê)
- Nâbwé mâ burè cépwaa nû naa nâ

Comment préparer la recette :

- Ramasser les fruits par terre
- Peler avec les coquilles de Ito
(de nos jours, on le fait au couteau)
- Ne pas sectionner les extrémités ou en petites parts
- Tremper dans l'eau pendant 10 minutes
- Porter à ébullition (ne pas trop bouillir)
- Égoutter
- Puis les cuire au lait de coco.



Le chapeau doit être sur le fruit.



Recette proposée par Anna Gonari, chargée d'étude de l'ALK, antenne ALK Paici-cèmuhi

Yola fresh, dix années à nourrir les Calédoniens

Il y a dix ans, Emmanuelle Marlier et son mari Harold, tous deux passionnés de cuisine, créaient la société Yola Fresh à Koohné pour fournir sandwiches et salades à emporter aux commerces de la place. Au fil du temps, ils ont su diversifier leur offre, s'adapter au contexte économique et répondre aux attentes d'une clientèle de fidèles.

La journée commence tôt pour Emmanuelle et Harold Marlier : à deux heures du matin ! « Entre deux heures et cinq heures du matin, on prépare les sandwiches et les salades. Mon mari va lui-même à la boulangerie pour choisir les baguettes, car il faut que les sandwiches aient tous la même taille. Pour le reste, nous avons une chambre froide et les colporteurs et les grossistes viennent nous livrer deux fois par semaine. » A 5h30, Harold entame ses premières livraisons, Emmanuelle elle, commence la cuisson des plats chauds. A 6h30, deux employées viennent la rejoindre. « Nous plaçons nos produits en dépôt dans plusieurs commerces de la zone. Il faut qu'ils soient tôt dans les vitrines, lorsque les gens partent travailler ! Il y a notamment les travailleurs qui partent travailler à Vavouto, à l'usine du Nord, il ne faut pas manquer le coche ! » Une deuxième livraison est assurée vers 8h30-9h. En plus des sandwiches et des salades du départ, Yola fresh a diversifié son offre avec du « snacking », croissants fourrés, quiches, pizzas...

Cuisine familiale

La société propose également des plats chauds, avec de la cuisine familiale. « Les Calédoniens ont leurs habitudes, ils aiment retrouver certains plats comme le porc au sucre, le bami... En cette période de saison fraîche, nos plats de tripes ont beaucoup de succès ! » Harold, qui assure lui-même la livraison des produits, bénéficie des retours des commerçants sur les produits, s'informant ainsi des attentes

de la clientèle.

Depuis peu, en plus du « sandwich éco » destiné aux travailleurs, un « plat éco » a été élaboré. « Il y a de plus en plus de gens sur le carreau après la crise sanitaire. Certaines personnes travaillent désormais à temps partiel... Nous avons travaillé avec nos fournisseurs et nos partenaires pour proposer un plat éco à 600 francs. »

Valorisant

Cela fait maintenant dix ans qu'Emmanuelle et Harold Marlier ont quitté leur emploi salarié pour se mettre à leur compte. Elle était technicienne agricole et se déplaçait beaucoup. Il travaillait sur mine pour la SLN. Le couple a deux enfants de 13 et 10 ans. « Nous avons envie de changement et nous adorions tous les deux la cuisine. A l'époque, personne ne proposait ce genre de services à Koné. » Un emprunt bancaire, une subvention de la province Nord représentant 30% de l'investissement et des fonds propres leur ont permis de se lancer, avec un laboratoire installé dans des containers au domicile familial. « Notre interlocuteur au service d'inspection vétérinaire, service qui délivre l'agrément, change souvent. Et chacun a une interprétation différente des textes. Cela occasionne des charges supplémentaires... » Cela m'empêche le couple de projeter des nouveaux aménagements. « Nous avons prévu en fin d'année d'agrandir notre zone de cuisine afin de travailler dans de meilleures conditions. »

Gérer une société est une source de



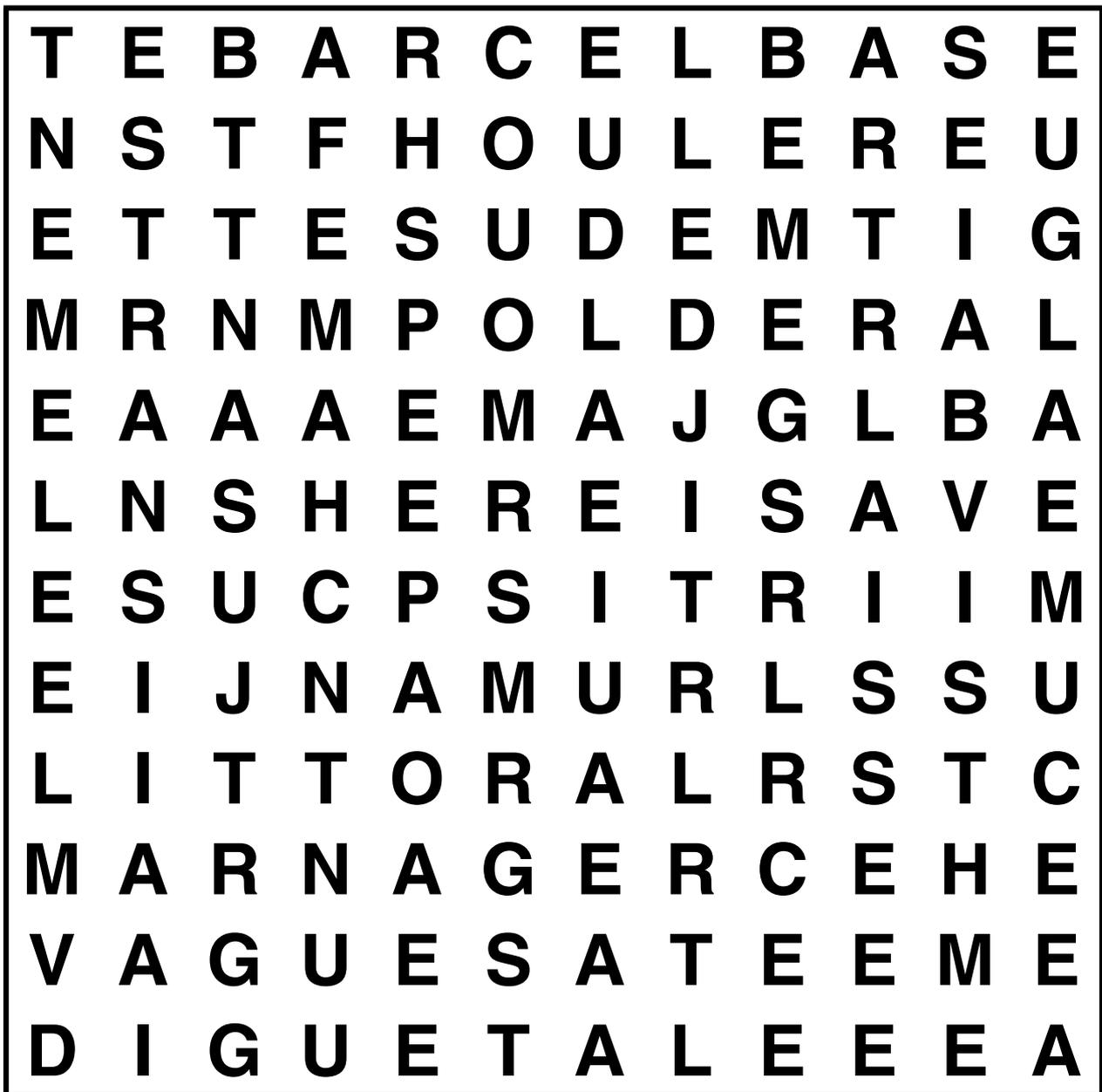
Emmanuelle Marlier a créé il y a dix ans, avec son mari Harold, la société Yola Fresh à Koohné. Pour cette initiative, ils ont remporté un Trophée de l'entreprise de la CCI lors de leur première année d'activité.

Contact : 747 757

stress, constate Emmanuelle, qui ne regrette toutefois pas l'aventure. « C'est toujours valorisant lorsqu'on voit que les gens sont satisfaits. Et on offre aussi du travail à deux personnes. » Elle encourage d'ailleurs tous ceux qui viennent lui demander conseil à se lancer. « Il y a des jeunes qui se sont lancés à Kaala Gomen, d'autres à Poindimié. On apprend tous les jours lorsqu'on travaille pour soi ! Mais il est important d'avoir un environnement familial serein sur lequel on peut se reposer ! » Le contexte est aujourd'hui beaucoup plus concurrentiel dans la capitale du Nord. Mais cela ne décourage les promoteurs de Yola fresh. « C'est stimulant ! » ■

Habitudes

Après dix années d'activité, Emmanuelle Marlier connaît bien les habitudes des Calédoniens, le jour où la paie tombe, les fins de mois difficiles, la période des communions et autres fêtes familiales qui mobilisent une grosse partie des budgets... Elle a appris à s'adapter. « Notre clientèle est essentiellement locale ! » constate-t-elle.



ALGUE
 AMERRIR
 BAIE
 BARRAGE
 CRABE
 DIGUE
 ECLUSE
 ECUME
 ELEMENT
 ESTRAN

ETALE
 HOULE
 ISTHME
 JETEE
 JUSANT
 LAGON
 LAISSE
 LITTORAL
 MAREE
 MARNAGE

MASCARET
 MEDUSE
 MER
 PASSE
 PHARE
 POLDER
 SABLE
 TEMPETE
 VAGUES
 VASIERE

« Construire le Pays de demain avec le potentiel humain d'aujourd'hui »

(extrait des politiques publiques de la province Nord)



PROVINCE NORD
DE LA
NOUVELLE-CALÉDONIE

La province Nord t'aide à acquérir le niveau de **qualification indispensable** pour que tu sois acteur du **développement du Pays !**

Elle propose 2 dispositifs :

Des aides pour la poursuite des études après le BAC

Les Bourses d'Études Supérieures (BES)

→ Pour en savoir plus :
<https://www.province-nord.nc/demarches/demande-bourse-enseignement-superieur>

Des aides pour les demandeurs d'emploi ou les salariés du secteur privé souhaitant poursuivre leurs formations

Les Aides Individualisées à la Formation (AIF)

→ Pour en savoir plus :
<https://www.province-nord.nc/demarches/demande-bourse-enseignement-superieur>

La province Nord a fixé une liste de métiers soutenus traduisant les besoins en compétences actuels et futurs et pour lesquels elle aide prioritairement les projets de formation.

→ Pour en savoir plus :
https://www.province-nord.nc/sites/default/files/actions/thematiques/arrete_2018-385_relatif_aux_metiers_soutenus_par_la_pn.pdf

Contacts : DEFIJ PN 47.72.27

Contact BES : defij-etudiant@province-nord.nc

Contact AIF : defi-formation-aif@province-nord.nc

Renseigne-toi : →

www.province-nord.nc



KONIAMBO NICKEL

TOUS ENSEMBLE,

CONTRIBUONS À ATTEINDRE NOS OBJECTIFS
POUR UNE ENTREPRISE DE CLASSE MONDIALE



CHEZ KONIAMBO NICKEL,
CHAQUE PERSONNE A SON RÔLE
DANS NOTRE SUCCÈS



www.koniambonickel.nc